

Biodiversité et gestion forestière

Appel à propositions de recherche

Date limite de dépôt des propositions : **15 Novembre 1997**

Dans le cadre général des politiques forestières et de protection de la nature, les relations entre biodiversité et modes de gestion sont méconnues alors même que se précisent des demandes en termes de prise en compte de la biodiversité dans les pratiques de gestion forestière et dans les méthodes d'élaboration d'indicateurs de maintien, de dégradation ou de restauration.

L'objet du présent appel à propositions de recherche est de fournir des connaissances sur le fonctionnement des écosystèmes forestiers et sur les effets des actions sylvicoles. Ces questions seront abordées sous l'angle de la biodiversité et en privilégiant des échelles de temps cohérentes avec la dynamique des écosystèmes forestiers d'une part, et avec le pas de temps des opérations de gestion d'autre part. Des méthodes d'étude originales seront certainement nécessaires.

L'appel à propositions concerne l'ensemble des types forestiers français métropolitains, de la non intervention à la gestion intensive, des forêts de production aux zones de protection, des bois et forêts privés aux espaces domaniaux.

Il privilégie l'exploration du rôle de la biodiversité dans le fonctionnement des systèmes écologiques. Il s'appuie sur des études *in situ*, utilisant en particulier les variabilités procurées par les actions sylvicoles.

Les modes de gestion s'exprimant dans un contexte spatial, l'appel à propositions concerne plusieurs échelles dans un massif forestier : population, peuplement, écosystème et mosaïque à dominante forestière.

Il s'intéresse aux différents niveaux d'expression de la biodiversité ; toutefois en fonction des questions soulevées par le fonctionnement des écosystèmes forestiers, l'accent est mis sur le niveau interspécifique. Il serait préférable que les propositions combinent et comparent les réponses à différents modes de gestion forestières, de plusieurs groupes systématiques ou fonctionnels.

Afin de mieux mettre en évidence les relations entre la biodiversité et les pratiques sylvicoles, les projets en réponse à l'appel à propositions devront être soumis par des équipes associant des scientifiques et des gestionnaires.

Il sera porté un intérêt particulier aux recherches susceptibles d'apporter des résultats pouvant être étendus à des situations autres que celles étudiées.

Compte-tenu des difficultés méthodologiques que posent le sujet, il est souhaité que les projets apportent suffisamment de détails sur la démarche scientifique et les protocoles de mesures envisagés. La sélection des projets accordera une part importante à la qualité de l'approche méthodologique.

Ce programme s'inscrivant dans un cadre de recherches finalisées, il importe que les équipes gardent en mémoire cet objectif ultime et orientent leur recherche, ou formulent leurs conclusions, dans l'optique d'une utilisation des résultats pour une aide à la décision. Un tel objectif implique que la valorisation des résultats (scientifiques, à usage des gestionnaires ou du grand public) fait partie intégrante du projet de recherche.

Cet appel à propositions se veut comme une contribution au Programme National Biodiversité. Le contact sera permanent avec les instances de coordination du Programme National, et en particulier son conseil scientifique.

Présentation des propositions

Format des propositions :

Les réponses au présent appel à propositions de recherche devront comprendre une proposition complète, dont la forme est laissée à l'appréciation des proposant pour qu'elle réponde au mieux aux besoins de la présentation. Elles comprendront également une présentation résumée, en quatre à cinq pages, qui contiendra les éléments suivants :

- Titre de la proposition
- Organisme coordinateur de la proposition
- Laboratoires participants et composition de l'équipe du projet
- Montant total du projet
- Participation financière demandée
- Durée
- Description de la proposition (contexte, objectifs de la recherche, description du programme, lien avec des travaux antérieurs, résultats attendus)
- Budget prévisionnel (HT et TTC), qui distinguera au moins les rubriques suivantes : frais de personnels (occasionnels, stagiaires), travaux et frais de laboratoires, frais de déplacement, frais de gestion, et équipement.

Le montant de l'aide financière demandée ne pourra pas dépasser 600 kF TTC.

Une version sur informatique des documents de présentation sera appréciée.

Comment déposer les propositions

Les réponses sont à envoyer en un seul exemplaire avant le 15 Novembre 1997 :

- par courrier à ECOFOR, 15 avenue du Maine, 75015 PARIS
- ou**
- par courrier électronique à grandclement@engref.fr

Un accusé de réception vous parviendra dans la semaine suivante.

Circulation de l'information

Page web : le texte de l'appel à propositions de recherche est présenté sur le serveur internet de l'ENGREF à l'adresse <http://www.engref.fr/biodiversite97.ecofor.html>

Forum électronique : un forum électronique, fonctionnant comme une liste de diffusion, est mis en place pour vous permettre de faire des déclarations d'intentions, des recherches de partenariats, des questions ouvertes, etc... Un relais sera organisé, sur d'autres support d'information, pour les structures n'ayant pas de messagerie électronique (en particulier vers les services gestionnaires d'espaces forestiers).

Vous pouvez vous inscrire au forum électronique de l'appel à propositions de recherche en envoyant un message contenant simplement le mot "subscribe" à l'adresse suivante : biodiversite.ecofor@engref.fr. Les messages aux participants au forum seront envoyés à cette même adresse.

Programme Biodiversité et Gestion Forestière

Actions entreprises en 1997 dans le cadre du GIP Ecosystèmes Forestiers

La biodiversité est une question récurrente dans les programmes d'ECOFOR : c'est un élément incontournable pour apprécier la durabilité des modes de gestion des écosystèmes forestiers, sujet qui est au cœur des préoccupations qui ont mené à la création d'ECOFOR. Les Ministères de l'Agriculture et de l'Environnement et les membres du groupement souhaitent mobiliser la communauté scientifique autour des questions de biodiversité et de gestion forestière, aussi ont-ils décidé la mise en place d'un programme de recherche spécifique à la biodiversité dans ses rapports avec le fonctionnement et la gestion des écosystèmes forestiers. Il s'agit de contribuer à l'effort national, dans le cadre du Programme National Biodiversité, en valorisant la position originale du GIP dans le dispositif de recherche français.

Le programme est piloté par un comité composé des donneurs d'ordre, qui s'appuie sur un comité scientifique *ad hoc* émanant du conseil scientifique d'ECOFOR et du Comité Ecologie et Gestion du Patrimoine Naturel du Ministère de l'Environnement. Les actions envisagées en 1997 s'articulent autour de deux axes complémentaires :

1 - **La nécessité de réaliser une synthèse sur la biodiversité et la gestion forestière.** Elle doit identifier les questions, rassembler les éléments existants, les présenter sous forme opérationnelle, et dégager les priorités à développer dans un programme de recherche. Le travail sera conduit sous la direction de Monsieur François Le Tacon, Directeur de Recherche à l'INRA.

2 - **La volonté de susciter des idées originales** en faisant appel à la communauté scientifique par la voie d'un appel à propositions de recherche. Il propose de s'intéresser au fonctionnement des écosystèmes forestiers et à l'impact des modes de gestion, vus sous l'angle de la biodiversité.